



Compte rendu de l'Assemblée Générale de LNC en date du 10/8/17 à Locmaria.

Rapport moral

Michel Trichard président souhaite la bienvenue aux nombreux adhérents présents et au public. (une centaine de personnes).

Michel remercie la municipalité de Locmaria qui a mis un espace public à notre disposition pour cette rencontre.

Il présente les membres du bureau :

Jean Marc Paint vice-président, Walig Chartrain vice-président, Patrick Allier trésorier, Adrien Allier, Josiane Trichard secrétaire (absente), Monique Sparfel secrétaire adjointe.

Il indique que cette AG sera animée par l'ensemble du groupe.

Parallèlement Claire Cornillon reçoit les adhérents pour le renouvellement des adhésions et la mise à jour de leurs coordonnées.

Michel rappelle l'historique et les objectifs de l'association « Laissez-Nous Camper » qui a été créée en Février 2016, suite une pétition lancée par des campeurs choqués par l'intervention au cours de l'été 2015 d'agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage, et qui a recueilli 1200 signatures. Ceux-ci les avaient menacés d'amende de l'ordre de 210€/jour s'ils revenaient camper l'été suivant.

Jean Marc Paint vice-président relate à son tour les actions menées par l'association :

Les actions menées en 2016 :

Réunions avec les maires des différentes communes :

Si les maires de Sauzon, de Locmaria, et Bangor soutiennent les campeurs, il n'en est pas de même du maire de Le Palais qui se montre beaucoup plus mitigé.

Rencontres avec de nombreux commerçants :

Ceux-ci nous encouragent dans nos actions car ils mesurent, entre autres choses, le manque à gagner que constituerait la disparition du camping sur terrains privés.

En effet, 250 terrains sont répertoriés sur l'île et font l'objet d'une taxe ordure ménagère annuelle.

Rencontres suivies d'un pique-nique avec les campeurs concernés et les sympathisants, organisées par l'association en Juillet et Août 2016 (voir compte rendu sur le site).

Actions menées en 2017 :

Rencontres avec les différents maires de l'île.

Ceux-ci ont reçu une lettre du Préfet en Décembre 2016, les sommant de faire appliquer la loi (les menaçant même de poursuites judiciaires) et leur demandant de créer des zones de loisirs, dans le cadre du nouveau PLU sur chaque commune.

Les maires des 4 communes n'ont pas créé ces zones de loisirs, n'ayant pas de foncier disponible pour cela. D'autre part les élus confirment que ces zones de loisirs sont inadaptées à Belle Ile.

Toutefois le maire de Le Palais ne cache pas qu'il envisage d'organiser l'extinction de notre pratique, avec si besoin des traitements au cas par cas.

Des courriers ont été adressés aux ministres de l'Intérieur et de l'Ecologie, aux députés et au Président du Conseil Départemental.

Ces courriers relatent nos revendications, nos droits et soulignent l'importance de préserver ce mode de camping populaire et solidaire, qui permet à toutes les classes sociales de venir passer des vacances à Belle Ile.

Ils mentionnent également que si la démolition des maisons à la Pointe des Poulains, préconisée par le conservatoire du littoral, a été rejetée par les élus, il serait injuste que les campeurs, propriétaires de terrains sur des zones de qualifications identiques, soient eux rejetés.

Il ne peut y avoir 2 poids - 2 mesures !

Prise de contact avec un avocat :

Des contacts avec des avocats l'un sur Brest, Maître Valentin, et l'autre sur La Rochelle, Maître Karine Gargadennec, ont été établis.

Cette dernière, intervenant déjà pour défendre les intérêts des campeurs de l'île de Ré, a été choisie. Maître Gargadennec intervient également à Bruxelles. Elle est donc, si besoin, susceptible de nous défendre auprès de la Commission Européenne.

A ce jour les entretiens et les conseils ne nous sont pas facturés.

Réunion avec les adhérents et les sympathisants le 20 Juillet 2017 :

Elle a réuni une soixantaine de personnes.

M. Guegan, élu à la mairie de Sauzon, était présent et nous a informé que les Préfet et Sous-Préfet présents sur Belle Ile ce même jour lui ont demandé de nous rassurer.

Nos moyens de communication :

sont relatés par Adrien membre du bureau.

Il insiste sur la singularité de notre association :

Compte tenu de la distance qui sépare les différents membres du bureau répartis sur toute la France, **les réunions du bureau** se font par le biais d'internet sur **Team Speak** et cela grâce à Michel notre président qui maîtrise bien ce mode de communication.

Malgré les difficultés que cela engendre, le bureau se réunit régulièrement et se mobilise beaucoup pour défendre les intérêts de chaque campeur, quel que soit sa situation, dans la mesure où celui-ci est à jour de ses cotisations et respecte scrupuleusement la charte élaborée par l'association.

Un **site internet** : www.laisseznouscamper.org a été créé pour informer les adhérents
Celui-ci présente différentes informations dont la charte évoquée plus haut.

Une **Page Facebook LNC** : www.facebook.com/LNC.morbihan a également été créée par Michel Trichard notre président, qui informe de l'avancée de nos actions et contient de multiples photos gentiment transmises par Jean Paul Sauvaget, photographe.

Plusieurs centaines de **flyers** ont été diffusés l'an dernier et cet été pour informer sur l'existence de notre association et sur les rencontres qui ont été programmées en Juillet 2016 et 2017 et en Août 2016 et 2017

Parallèlement de nombreux **autocollants** ont été distribués.

Rapport financier :

Celui-ci est présenté par Patrick Allier notre trésorier

Présentation des comptes pour l'année 2016 :

RECETTES :

Le nombre d'adhérents à jour de cotisation à la date du 31/12/2016 était de 227

La recette était donc de : 4540,00 €

Les dons s'élevaient à 260,00 €

Total des recettes : 4800,00 €

DEPENSES :

Frais de banque :

Carte bleue 47,00 €

Frais de tenue de compte 21,70 €

Total : 68,70 €

Frais de création de l'association

Site pour deux ans : 43,92 €

Préfecture (J.O) : 44,00 €

Tampon : 34,20 €

Papeterie : 48,50 €

Total : 170,62 €

Frais d'affranchissements

Total : 32,68 €

Frais de communication

Affiches, flyers : 321,90 €
Autocollants : 284,00 €
Sono : 140,00 €
Frais de réunion : 39,22 € + 35,70 €
Total : 902,97 €

Frais d'assurance :

Total : 52,46 €

Total des dépenses : 1227,43 €

**Solde au 31/12/2016 : 3752,57 € sur le compte en banque et 50,00 € en caisse
soit la somme de : 3802,57 €**

Conclusions et Perspectives 2018

Présentées par Adrien & Jean-Marc

Les actions menées sur ces deux saisons ont permis à ce jour la préservation de la pratique du camping et du caravanning sur nos terrains.

LNC est une association connue et reconnue par les différents interlocuteurs, insulaires, élus, acteurs économiques, administrations.

Les avancées constatées nous encouragent à continuer le travail engagé.

Les perspectives 2018 :

- Enrichir notre charte de bonne pratique pour avoir encore moins d'empreinte carbone.
- Etre une force de proposition et de réflexion sur la pratique de notre loisir.
- Développer nos outils et supports de communication.
- Elargir notre base d'adhérents.

Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité.

Autres points :

- ✚ Un changement de statut concernant le quorum a également été voté car si celui-ci (50% des adhérents) a été respecté cet été (voir ci-dessous) cela peut poser malgré tout problème à l'avenir car nous ne sommes pas tous présents sur l'île en même temps. Dorénavant la présence de 50% des adhérents lors de l'AG ne sera pas plus obligatoire.

Pour l'AG 2017 le quorum a été atteint :

Celui-ci étant fixé à 50 % des adhérents à jour de cotisation soit 114. (Nous avons reçu 31 pouvoirs lors de la réunion de Juillet, 44 adhérents ont renouvelé leur adhésion le jour de l'AG,

62 membres à jour de leur cotisation étant également présents, 137 membres de l'association ont donc voté).

✚ Suite à ces votes il est fait appel à de bonnes volontés pour rejoindre le CA de notre association.

4 personnes nous rejoignent :

Nicolas Gauthier, Franck Landrieve, Eric Stephan, André Armelle

Échanges avec le public :

✚ Une personne présente préconise que des exemples de nos bonnes pratiques soient mentionnées sur le site

✚ A cette occasion plusieurs incidents survenus récemment ont été évoqués :

Des campeurs ont été photographiés à leur insu et les photos diffusées sur un site internet.

Un tag « campeurs pollueurs » a été inscrit sur la caravane d'un campeur.

Une altercation a eu lieu entre un campeur et une personne empruntant le sentier côtier.

✚ L'association incite toutes les personnes concernées à rester courtoises quelles que soient les circonstances, et à lui relater par écrit tout incident de ce genre.

✚ Il est rappelé que notre association se veut constructive et respectueuse des uns et des autres, mais aussi déterminée à défendre les intérêts de tous ses adhérents quel que soit l'emplacement des terrains.

Le président Michel Trichard lève la séance et invite les participants à partager un pot.

CR réalisé par Monique Sparfel

Validation du CA le 02/10/2017